

Suivi sanitaire de ces 3 dernières semaines

Répartition géographique des observations ponctuelles réalisées

	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
Secteur géographique	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76
Nb d'observations	10	/	3	1	/	/
1 observation = 1 établissement à une date donnée						
Suivi piégeages						
Pyrale du buis	3	5				
<i>Duponchelia fovealis</i>			6	6		



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Béatrice REAUTE
FREDON NORMANDIE
02.30.32.16.49
beatrice.reaute@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marie-Laure WINOCQ
ASTREDHOR
02.35.12.26.22
marie-laure.winocq@astredhor.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Météorologie :

Un retour à des conditions sèches et des températures estivales sont annoncées pour ces prochains jours.

Horticulture :

- Ravageurs : vigilance sur les acariens et les thrips.

Pépinière :

- Ravageurs : vigilance sur les acariens, les pucerons et le tigre du pieris. Observation localement de chenilles de zeuzère et de tenthrèdes.

- Maladies : quelques cas d'antracnose, de criblure, de Phytophthora, d'oïdium et rouille.

Piégeage :

- Duponchelia fovealis : captures quasi nulles.
- Pyrale du buis : vol en cours.

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

Informations réglementaires : zoom un organisme de quarantaine : le nématode du pin.



PRATIQUES REMARQUABLES

DU RÉSEAU DEPHY

A retrouver sur Ecophytopic, la fiche « Une pépinière de pleine terre sans desherbant » :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2021-03/PRATIQUE_16AR88HO_HORTI_GE.pdf

HORTICULTURE

Les cultures de chrysanthèmes sont mise en place : bon état sanitaire de ces cultures.

Les ravageurs

Acariens (1 établissement concerné) :

- Tétranyques :

Sous tunnel, un foyer de tétranyques a été observé sur rosier.

Les tétranyques sont reconnaissables notamment par la présence de toile qu'ils tissent à la face inférieure des feuilles.

Evolution à suivre : à surveiller, les conditions météo annoncées vont être favorables à leur développement. La durée du cycle du *Tetranychus urticae* est fortement influencée par des températures élevées et une atmosphère sèche (sur le rosier par exemple, sous abri, le cycle se réalise en 33 jours à 15°C et en 10 jours à 25 °C).

Prophylaxie :

- ☞ Favorisez l'aération notamment par un distançage des plantes.
- ☞ Désherbez la serre et ses abords ;
- ☞ Surveillez à proximité des points les plus chauds de la serre ;
- ☞ Maintenez une hygrométrie élevée pour créer des conditions défavorables au développement de l'acarien par une brumisation ou un bassinage du feuillage et en mouillant les allées de la serre.

Chenilles (1 établissement concerné) :

- Mineuses :

Sous abri, d'importants foyers de mineuses ont été observés sur dahlia et gerbera.

Evolution à suivre : à surveiller.

Thrips (1 établissement concerné) :



Adulte de thrips

Quelques Thrips (adultes et larves) ont été observés sur géranium lierre simple, *Diascia*, chrysanthème multifleurs et verveine.

Evolution à suivre : à surveiller. La température est le facteur essentiel jouant sur le développement du thrips : plus la température est proche de 25-30°C, plus le cycle est court. Par exemple, sur culture de chrysanthèmes, la durée du cycle de développement est de 46 jours à 15°C et seulement 15 jours à 25 °C.

Prophylaxie :

- ☞ Éliminez les fins de séries qui peuvent contaminer les nouvelles cultures.
- ☞ Ne négligez pas les pieds mère qui servent de refuge.
- ☞ Surveillez les plants lors des arrivages (végétaux de négoce et mise en place des cultures).
- ☞ Le piégeage des adultes sur des panneaux chromatiques bleus permet d'évaluer les populations.

Suivi de piégeage *Duponchelia fovealis* :



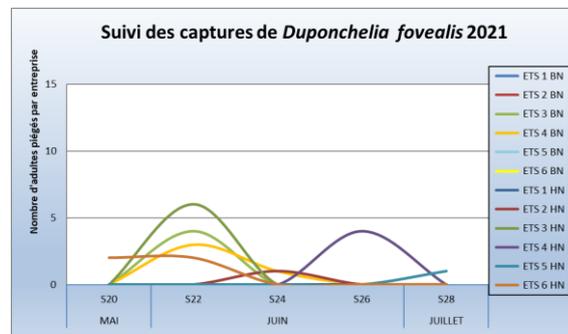
Suivi des relevés des pièges mis en place en semaine 18 sur des cultures de plantes fleuries (cyclamen, géranium, dipladénia, bégonia et *Kalanchoe*) chez les 12 producteurs du réseau Normand :

Le piégeage de *Duponchelia* a très nettement diminué puisque seulement 1 établissement a piégé (Ets 5 HN) avec 1 papillon capturé. Cet établissement n'avait pas piégé jusqu'à présent.

Photo de gauche : piège delta sur culture de cyclamen

Photo de droite : Chenille de *Duponchelia fovealis* (ASTREDHOR SM)

Evolution à suivre : à surveiller, l'entrée de plantes de négoce et la mise en place de nouvelles cultures sont favorables à l'introduction de *Duponchelia fovealis*. Pour rappel, les larves de *Duponchelia fovealis* sont très polyphages.



PEPINIERE

Les ravageurs

Acariens (4 établissements concernés) :

- Tétranyques :

En extérieur et sous tunnel, des tétranyques ont été observés sur céanothe, *Leycesteria golden*, *Pittosporum tenuifolium* 'Irene paterson', *Choisya ternata*, céanothe, *Euonymus japonicus* 'Bravo', *Crinodendron*, *Trachelospermum*.

Les tétranyques sont reconnaissables notamment par la présence de toile qu'ils tissent à la face inférieure des feuilles.

Evolution à suivre : à surveiller, les conditions météo annoncées cette fin de semaine vont être favorables à leur développement.

La durée du cycle du *Tetranychus urticae* est fortement influencée par des températures élevées et une atmosphère sèche (sur le rosier par exemple, sous abri, le cycle se réalise en 33 jours à 15°C et en 10 jours à 25 °C).

Prophylaxie :

- ↪ Favorisez l'aération notamment par un distançage des plantes.
- ↪ Désherbez la serre et ses abords ;
- ↪ Surveillez à proximité des points les plus chauds de la serre ;
- ↪ Maintenez une hygrométrie élevée pour créer des conditions défavorables au développement de l'acarien par une brumisation ou un bassinage du feuillage et en mouillant les allées de la serre.

- Phytoptes :

La présence du phytopte du poirier a de nouveau été observée sur des poiriers.

Evolution à suivre : les dégâts sont surtout esthétiques, seuls les jeunes sujets peuvent en souffrir considérablement.

Chenilles / papillons :

- Tordeuses (1 établissement concerné) :

Sous abri, quelques chenilles de la tordeuse de l'œillet, *Cacoecimorpha pronubana*, ont été observées sur *Choisya sp.* Les chenilles tissent une toile sur les jeunes pousses pour se nymphoser et bloquent alors la pousse.

Evolution à suivre : à surveiller.

Prophylaxie :

- ↪ La pose de piège permet de détecter leur présence.

- Sphinx (1 établissement concerné) :

Un accouplement d'adulte de sphinx demi-paon a été observé dans des conteneurs de poirier.

Evolution à suivre : aucun risque pour les cultures.



Accouplement de sphinx demi-paon.

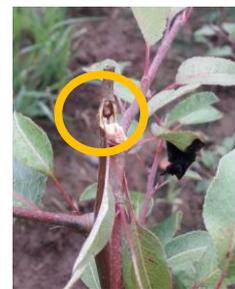
- Zeuzères (1 établissement concerné) :

Des dégâts de chenilles de zeuzère, *Zeuzera pyrina*, ont été observés sur pommier à cidre et poirier à poiré. Peu mobile durant la saison hivernale, les chenilles de zeuzère (xylophages) reprennent leur pleine activité au début du printemps. La nymphose intervient de mai à août mais les premiers papillons de la zeuzère sont observables dès la mi-juin.

Les jeunes chenilles s'attaquent d'abord aux extrémités des jeunes pousses dont elles provoquent le dessèchement. La présence des chenilles est repérable par l'accumulation d'excréments et de sciures qui sont rejetés par de petits trous d'entrée.



Trou d'entrée, excréments et sciures



Chenille de zeuzère

Evolution à suivre : risque important sur les jeunes plants, une seule chenille peut faire mourir un arbre.

Pucerons (9 établissements concernés) :

- Cultures ornementales (7 établissements concernés) :

Quelques foyers localisés ont été observés :

- sous abris sur cultures de *Pittosporum tenuifolium*, *Pittosporum tobira*, *Viburnum tinus*, saule crevette.
- En extérieur sur *Viburnum tinus* et *Viburnum opulus*, *Camellia transnokoensis*.
- Cultures fruitières (2 établissements concernés) :
- pucerons cendrés sur pommier : reste de quelques attaques ;
- pucerons lanigères sur pommier palmette : quelques foyers ;
- pucerons verts sur pommier.

 De nombreux auxiliaires sont présents dans les foyers : larves, nymphes et adultes de coccinelles, adultes de syrphes, larves de cécidomyies, larves de chrysope et punaises anthocorides.

Prophylaxie :

- ↪ Surveillez l'ensemble de vos cultures : les premiers foyers sont souvent localisés sur quelques sujets.
- ↪ Désherbez les serres, les abris et leurs abords.

Evolution à suivre : à surveiller, les conditions météo sont favorables à leur développement. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Tenthredes :

- Lyda du poirier (1 établissement concerné) :

Quelques nids de la Lyda du poirier (*Neurotoma saltuum*) avec des larves, ont de nouveau été observés sur poirier (cf BSV 8-2021).

Cette espèce, plus inféodée au poirier, infeste également les *Cotoneaster*, les aubépines, les néfliers.

Prophylaxie : Eliminez les nids dès leur apparition.

Evolution à suivre : période de risque en cours, celle-ci peut s'échelonner jusqu'à fin août dans notre région.

- Tenthrede du noisetier (*Croesus septentrionalis*) :

Des larves de la tenthrede du noisetier ont été observées sur bouleau. Ces larves se développent en groupe le long du bord des feuilles. Elles sont très voraces et provoquent une importante défoliation pouvant réduire la croissance des plantes.

Evolution à suivre : surveiller la présence de larves sur les jeunes sujets, le risque demeure jusqu'à l'automne.



Larves de *Croesus septentrionalis*

Tigre du pieris (2 établissements concernés) :

En extérieur et sous abris, la présence d'adultes du Tigre du pieris, *Stephanitis takeyai*, a de nouveau été observée sur *Pieris japonica*.



Adulte et excréments au revers d'une feuille

Evolution à suivre : à surveiller, on compte plusieurs générations par an. Observez attentivement le revers des feuilles et plus particulièrement sur les feuilles présentant des piqûres de nutrition même si ce sont d'anciens dégâts.

Suivi piégeage de la Pyrale du Buis :

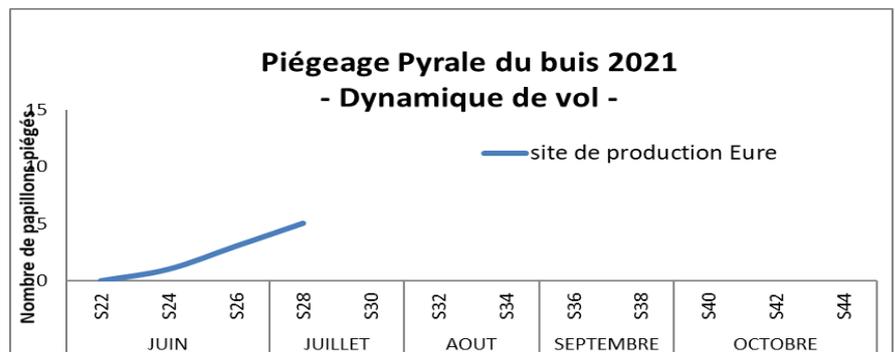


Piège et adulte de Pyrale du buis

Suivi des relevés des pièges mis en place en semaine 20 chez 8 producteurs du réseau normand.

Dans l'établissement de l'Eure ayant piégé 1 papillon en semaine 24, l'installation de la pyrale semble se confirmer puisque de nouveaux vols ont eu lieu avec 3 papillons piégés en semaine 26 et 5 en semaine 28. Aucune capture de signalée dans les autres sites du réseau.

Evolution à suivre : vol en cours, surveillez la ponte et la présence de jeunes chenilles dans vos buis.



Les maladies

Anthraxose (1 établissement concerné) :

De nouveaux symptômes d'anthraxose ont été observés sur platane : formation de nécroses noirâtres le long des nervures principales. Ces nécroses peuvent s'étendre aux pétioles, provoquant fréquemment la chute prématurée des feuilles.

Evolution à suivre : les conditions humides de ces dernières semaines ont été favorables mais cette maladie ne met pas en péril les platanes. Dès que les conditions climatiques redeviennent sèches, la maladie cesse d'évoluer et le platane reforme de nouvelles feuilles.

Criblure (2 établissements concernés) :

Observée sur laurier du Portugal, la criblure appelée aussi "Maladie criblée", est une maladie cryptogamique causée par un champignon du genre *Coryneum*.

Les plantes présentent de nombreux trous arrondis cernés d'une fine marge rougeâtre ou brune.

Evolution à suivre : Les attaques interviennent au printemps et en automne.

Phytophthora (1 établissement concerné) :

Sous abris, des dépérissements fongiques de type *Phytophthora* ont été observés sur des plants forestiers de *Sequoia*.

Prophylaxie :

- ↳ Implantez la culture sur des parcelles ou des substrats bien drainés ou drainants et bien pourvus en matières organiques.
- ↳ Éliminez les plantes touchées afin d'éviter la propagation du champignon par les eaux de ruissellement.

Evolution à suivre : à surveiller sous abris.

Oïdium (2 établissements concernés) :



En extérieur et sous abris, quelques taches d'oïdium ont été signalées sur chêne rouvre et sur jeune pommier.

Evolution à suivre : Les conditions pluvieuses de ces dernières semaines n'ont pas été favorables à son développement. Le retour à un temps sec peut être favorable à son développement : à surveiller en conditions orageuses (chaleur et forte hygrométrie).

Oïdium sur pommier

Rouille grillagée du poirier (1 établissement concerné) :

La rouille grillagée du poirier provoquée par le champignon *Gymnosporangium sabinæ* a été observée dans la Manche. Des taches orange parsemées de pustules noires apparaissent sur les feuilles.

Pas de grosses attaques observées, les conditions météo n'ont pas été favorables à son développement.

Evolution à suivre : expression en cours. Plus tard, de petites excroissances verruqueuses laissant échapper des spores brun-jaunâtres apparaîtront à la face inférieure. Ce sont ces spores qui vont contaminer l'hôte secondaire, le genévrier.



Rouille grillagée sur poirier

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-environnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Bienvenue sur EcophytoPIC, le portail de la Protection Intégrée des Cultures

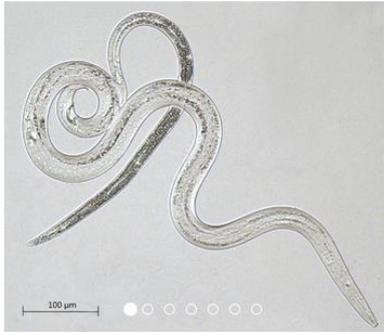


La liste biocontrôle toujours à jour

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Informations réglementaires

Le nématode du pin, *Bursaphelenchus xylophilus* : Organisme de Quarantaine



Nématode du pin (© Anses)

Bursaphelenchus xylophilus (à gauche)
et son vecteur,
Monochamus (à droite)



Monochamus galloprovincialis (©Inge Van Halder - INRAE Biogeco)

Le nématode du pin est un ver microscopique parasite de différents conifères. Ce nématode, transmis par des insectes vecteurs du genre *Monochamus* (en Europe *Monochamus galloprovincialis*), peut conduire à l'apparition de symptôme plus ou moins sévères, allant jusqu'au dépérissement des arbres.

Plantes hôtes : Préférentiellement sur Pins (*Pinus spp.*); potentiellement tous les conifères (sauf Thuya).

Supports : végétaux vivants, emballage bois, copeaux, palette.

Pour plus d'informations cet organisme de quarantaine :



Plateforme ESV
Épidémiologie Santé Végétale

<https://plateforme-esv.fr/Diag>
https://plateforme-esv.fr/nematode_du_pin



Le nématode du pin, un danger pour les conifères français

<https://www.anses.fr/fr/content/le-n%C3%A9matode-du-pin-un-danger-pour-les-conif%C3%A8res-fran%C3%A7ais>



Ver microscopique qui touche des conifères et en particulier les pins maritimes, le nématode du pin *Bursaphelenchus xylophilus* est un parasite particulièrement destructeur, responsable de dépérissements graves dans les forêts de pin. Transmis par un insecte vecteur, sa diffusion est principalement liée au transport de bois ou de végétaux. En France, la région des Landes, est une zone à risque en cas d'introduction de ce parasite du fait de la présence importante de pins maritimes. Laboratoire de référence national et européen pour l'identification du nématode de pin, l'Anses a par ailleurs conduit plusieurs expertises pour évaluer les risques d'introduction et d'établissement de l'organisme en France et recommandé des mesures de gestion des bois et des écorces de pins.